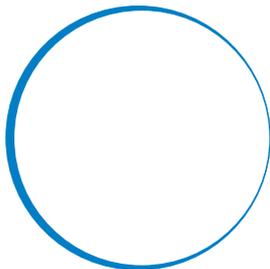
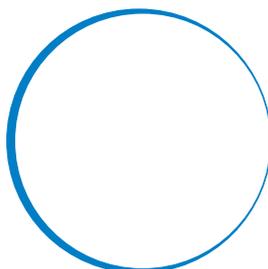
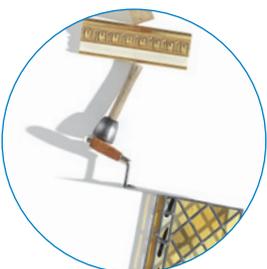
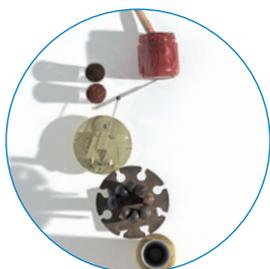


EPV le *L*ABEL d'ÉTAT pour
l'excellence des savoir-faire français



2012 L'année du fabriqué en France

EPV

Entreprise
du Patrimoine
Vivant

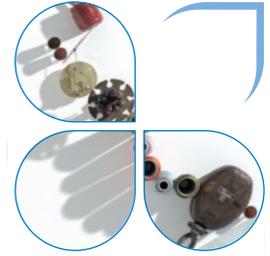
« Les EPV représentent des bijoux pour le patrimoine économique et culturel français que nous nous devons de protéger. »

Mme Sylvia Pinel

Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme



UNIVERS:
Équipements professionnels



Depuis 2006, le label d'État « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Leurs spécificités ? Elles savent brillamment concilier le savoir-faire rare et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international.

Grâce à ce label, des entreprises peuvent prétendre à une distinction d'État qui est une reconnaissance de l'ensemble de leur activité. Les pouvoirs publics ont souhaité appuyer, conforter et développer les marchés de ces pépites françaises. Il s'agit de reconnaître ainsi la valeur patrimoniale de ces entreprises qui constituent un des piliers de l'avenir manufacturier de notre pays, alors que l'intérêt du « fabriqué en France » est de plus en plus manifeste.

Attribué pour une période de cinq ans, le label EPV vise à pérenniser et favoriser la croissance de ces entreprises, grâce à un dispositif d'accompagnement spécifique.

C'est l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) qui est en charge d'assurer le secrétariat de la Commission nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant. Cette mission générale comprend trois axes principaux :

- organiser l'instruction des dossiers et le fonctionnement de la Commission,
- promouvoir le label,
- et contribuer au développement des entreprises labellisées.

L'année 2012 a été celle de la valorisation du fabriqué en France. Pour garantir un processus de sélection extrêmement rigoureux, l'ISM a continué à coordonner au plus près l'instruction des dossiers de candidature.

De nouveaux métiers sont apparus et le secteur de la gastronomie est de plus en plus représenté. Alors, quel est le profil de ces EPV labellisées en 2012 ?

L'Institut Supérieur des Métiers a aussi poursuivi sa stratégie de renforcement de la visibilité du label sur la toile, ainsi que l'organisation d'événements phares.

Mobilisé pour soutenir les EPV à l'export, l'ISM s'est enfin engagé dans l'animation du réseau de ses partenaires autour du label et dans la mobilisation des réseaux économiques et financiers en faveur des EPV.

Ainsi, vous trouverez résumé dans ce document l'ensemble des activités réalisées par l'ISM en 2012 pour faire vivre et insuffler la force de ce label d'État EPV, référence de l'excellence dans notre pays.



UNIVERS : **Gastronomie**

Une labellisation toujours aussi exigeante

Le label EPV est attribué par des experts. L'appréciation et l'interprétation de ses critères d'obtention sont confiées à une Commission nationale indépendante constituée de professionnels qui œuvrent en faveur des pratiques garantissant l'excellence au sein de leur propre activité.

Mobilisation des services déconcentrés de l'État

L'ISM examine chaque dossier de candidature et demande un avis aux établissements consulaires compétents (Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Chambres de Commerce et d'Industrie), à l'Institut National des Métiers d'Art pour les entreprises de métiers d'art, ainsi qu'aux services de l'État en région. L'engagement de ces derniers dans le processus d'évaluation s'est encore intensifié en 2012. En effet, grâce à leur expérience du terrain, leur connaissance des territoires, des filières et des marchés, les Direccte (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) ont réalisé plus de visites d'entreprises et collaboré avec efficacité à l'instruction des dossiers.



Après avoir coordonné l'ensemble de l'instruction, l'ISM rédige un rapport prenant en compte les analyses des visites d'entreprises réalisées par les différents experts du métier. Enfin, ce rapport d'instruction est examiné par la Commission nationale avant décision ministérielle finale.

Nomination d'une nouvelle Commission nationale des EPV

Le 13 décembre 2012, un arrêté a renouvelé les membres de la Commission nationale des EPV (JO Lois et Décrets, n° 294, 18/12/2012). Cette Commission nationale est chargée de donner un avis préalable aux ministres sur les demandes d'attribution du label EPV.

Ont été nommés titulaires :

Présidence de la Commission

Jean-Paul Phelippeau, *Président (Phelippeau Tapissier SAS)* ;
Romain Alès, *Vice-Président (Parfums Caron)*.



Personnalités qualifiées:

Jean-Michel Banlier, APCMA; Viviane Blassel, Journaliste; Isabelle Ginestet-Naudin, DG déléguée de CDC Entreprises; Marcel Le Port, Association des Compagnons du Devoir; Bertrand de Limé, Président d'honneur du GIFO; Frédéric Mathon, Président de Roger Mathon SA; Philippe Nguyen, Président du Groupe IPE; Jean-François Renaud, CCI France.

Représentants des secteurs:

Christelle Bernardé, Co-Présidente de Dalloyau; Jean-Pierre Cointreau, Président du Groupe Renaud-Cointreau SAS; Jean-Michel Delisle, Président de l'INMA; Denis Lemerrier, DGA du Groupe EPI; Jacques Mouclier, Président de la FCVMM; Serge Nicole, Président d'Ateliers d'art de France; Armelle Nouis, Directrice de l'École Estienne; Donald Potard, DG d'Agent de Luxe.

Représentants des ministres:

François Champanhet, représentant du ministre chargé de l'agriculture; Sylvie Donne, représentant du ministre chargé de l'artisanat et du commerce; Bruno Geeraert, représentant du ministre chargé de l'industrie; Caroline Piel, représentant du ministre chargé de la culture; Renaud Riché, représentant du ministre chargé des petites et moyennes entreprises.

Rapporteur spécial:

Hervé Boullanger, Magistrat à la Cour des Comptes.



Formalisation de la doctrine

Différentes réunions d'experts organisées par l'ISM en 2012 ont permis de préciser des éléments d'évaluation à privilégier dans des activités ou des secteurs bien particuliers: la fabrication du champagne, de confitures, de cognac, de salaisons, de foie gras et le secteur, plus large, de la restauration.

↘ La Commission nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant s'est réunie **7 fois**, et a examiné

503 dossiers, soit **88 de plus** qu'en 2011.

↘ Le taux de labellisation global s'établit à environ

41 % des dossiers.

↘ Depuis la création du label, l'Institut Supérieur des Métiers a reçu

2 423 dossiers de candidature.

↘ À ce jour, **1 130 entreprises** ont été labellisées.⁽¹⁾



(1) au 31 décembre 2012



UNIVERS : Décoration

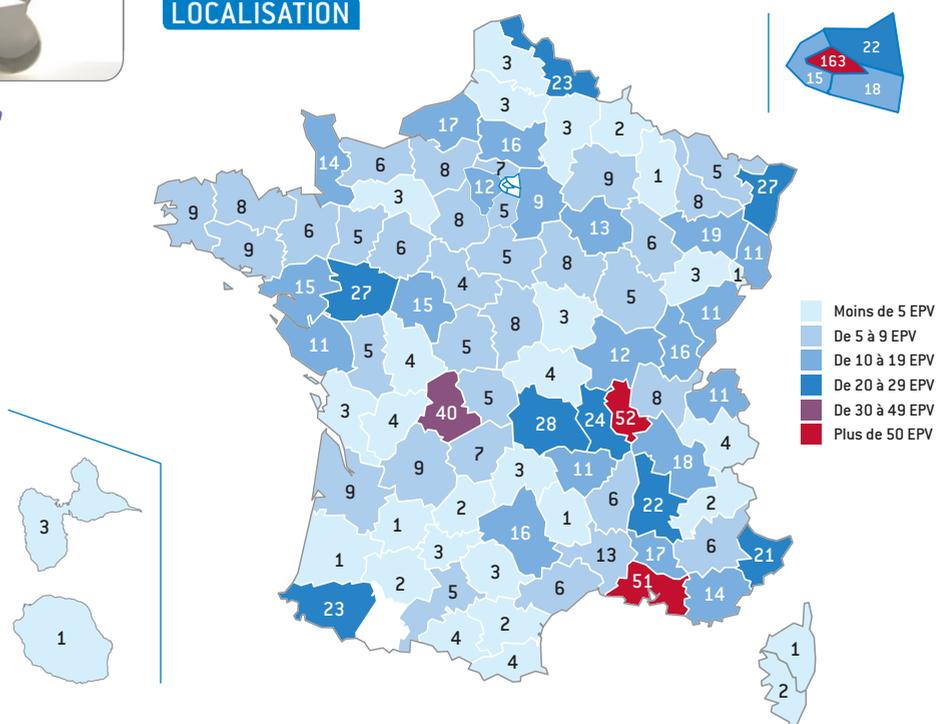
Caractéristiques des Entreprises du Patrimoine Vivant

Localisation géographique

La répartition géographique des entreprises labellisées s'explique notamment par deux dynamiques :

- l'importance du tissu manufacturier régional ;
- la mobilisation des réseaux économiques territoriaux dans la promotion du label.

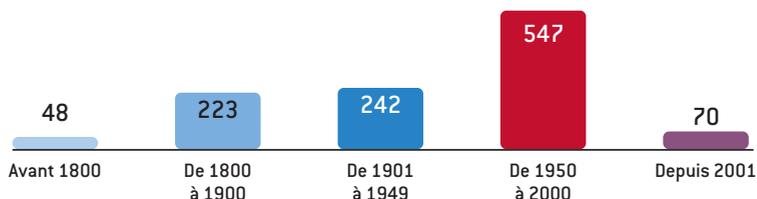
LOCALISATION



Ancienneté

Les entreprises labellisées se distinguent également par leur ancienneté dans le tissu économique français : 24 % ont été créées avant 1900, 20 % entre 1900 et 1950.

RÉPARTITION DES EPV PAR DATES DE CRÉATION





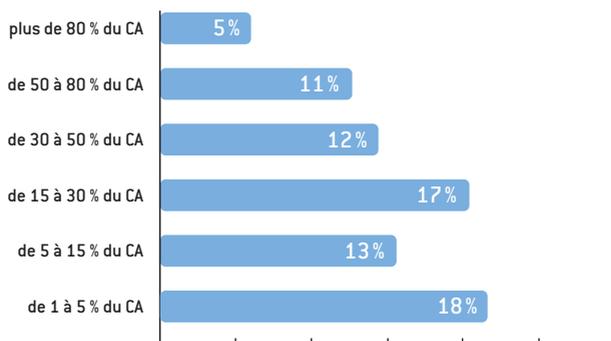
Emploi

Les entreprises labellisées représentent actuellement plus de 53 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé annuel de plus de 11,5 milliards d'euros.

Exportation

Plus de 75 % des entreprises labellisées réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'international, l'export représentant le principal débouché pour 16 % d'entre elles.

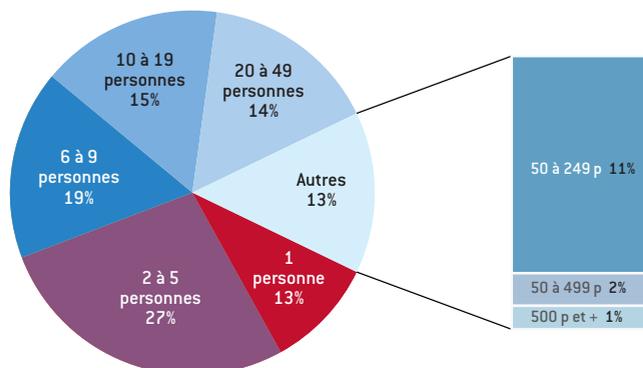
ACTIVITÉ D'EXPORTATION DES EPV



Effectifs

Les entreprises candidates offrent une grande diversité de profils en matière d'effectifs : l'entreprise la plus petite compte une personne, la plus importante emploie plus de 3 000 salariés.

RÉPARTITION DES EPV PAR TAILLE D'EFFECTIFS





UNIVERS : **Arts de la Table**

Secteurs d'activité

Les Entreprises du Patrimoine Vivant couvrent 7 grands univers marchés :

**Équipements professionnels,
Gastronomie,
Décoration,
Arts de la table,
Patrimoine bâti,
Culture & Loisirs,
Mode & Beauté.**

Et les nouvelles tendances en 2012 ?

Une hausse du nombre d'entreprises dans le secteur de la gastronomie

Depuis le 9 septembre 2011, l'ensemble des activités agro-alimentaires sont éligibles. Ainsi, des entreprises emblématiques du secteur ont rejoint le label EPV en 2012 : Champagne Bollinger, E. Rémy Martin & C°, Cointreau, Hôtel Le Meurice, Hôtel du Palais de Biarritz, Despinoy (bêtises de Cambrai), La Quenelle Lyonnaise Desmaris, Dragées Reynaud, Teyssier Salaisons (saucissons, jambons et charcuteries), Château Virant (moulin à huile d'olive), Dupont d'Isigny (confiserie), La Naucelloise (tripous, pâtés et jambonneaux), L'Esturgeonnière (esturgeon, caviar), Société des Produits Marnier Lapostolle (Grand Marnier), etc.



L'apparition de nouveaux métiers

Le label EPV favorise la mise en valeur de métiers méconnus. En 2012, de nouveaux métiers sont apparus parmi les entreprises labellisées. Citons par exemple la fabrication de cadres de vélos sur mesure (Cyfac International), d'optique de précision (Thales Angénieux), de râpes et de limes (Liogier-Allary), ou encore de cartes à jouer (France Cartes).





Un positionnement affirmé pour plus de visibilité

En 2012, l'Institut Supérieur des Métiers a poursuivi sa stratégie de renforcement de la visibilité du label sur les réseaux sociaux, ainsi que l'organisation d'événements permettant de faire rayonner le label, en le positionnant comme la référence du fabriqué en France.

L'excellence du fabriqué en France

Alors que l'intérêt du fabriqué en France est de plus en plus manifeste dans notre pays, le positionnement du label EPV s'est consolidé en 2012 comme en étant la référence haut de gamme. Partenaire du 1^{er} salon du fabriqué en France, de plus en plus sollicité pour des conférences ou documentaires, le label EPV s'est également illustré via la « fameuse » marinière portée par le ministre du Redressement productif M. Arnaud Montebourg, et signée Armor Lux, entreprise labellisée depuis 2010.



Une vraie communauté autour de la page Facebook

La page Facebook du label, créée par l'ISM en mai 2011, a dépassé en 2012 la barre des 700 fans, qui suivent activement les actualités du label, de ses secteurs d'activité et de ses entreprises. Cette communauté partage et commente à son tour les informations publiées.

 www.facebook.com/patrimoinevivant



Un site Web dynamique de plus en plus attractif

Actualités, reportages, présentations des entreprises, routes touristiques des EPV, newsletters, etc. : l'ISM anime les rubriques du site Internet du label EPV.

L'audience du site a d'ailleurs quasiment triplé en deux ans puisque, pour l'année 2012, elle a atteint 170 511 consultations de Visiteurs Uniques

(Source Google Analytics). Quant à la version anglaise, son audience a pratiquement doublé en un an.

www.patrimoine-vivant.com
www.frenchsavoirfaire.com



UNIVERS : Patrimoine bâti



« Je suis heureuse de vous présenter cet ouvrage répertoriant ces maisons d'exception qui ont traversé les siècles, toutes labellisées par l'Etat français **Entreprises du Patrimoine Vivant**, un label portant haut les couleurs du "made in France" »

Mme Sylvia Pinel
Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme

Des publications emblématiques

En 2012, l'ISM a réalisé des supports de communication papier, à savoir :

- le **rapport annuel EPV**, intitulé « 2011, une dynamique confirmée »,
- ainsi que la nouvelle édition du **guide « EPV : 100 ans et plus »**.

En effet, suite au succès du premier ouvrage en 2010, l'ISM a souhaité publier la deuxième édition du guide des EPV centenaires, rassemblant les talents d'exception que représentent ces entreprises séculaires. Véritables pépites de l'économie française, leur capacité à durer et leur volonté de transmission font de ces dernières un modèle de réussite. La deuxième édition de cet ouvrage regroupant 314 EPV a été coordonnée et réalisée par l'ISM, avec l'appui de l'Association nationale des EPV, et avec le soutien de la DGCIS.



Des partenariats pour des insertions publicitaires

L'ISM s'est associé à des événements et a réalisé plusieurs pages de publicité pour promouvoir le label dans des revues et catalogues de salon :

- Catalogue du Salon MAISON&OBJET (septembre 2012)
- Revue Table & Cadeau diffusée sur le salon MAISON&OBJET (septembre 2012)
- Catalogue du salon Le Cuir à Paris (septembre 2012)
- Catalogue de la Biennale de la Création des Arts Décoratifs (septembre 2012)
- Revue Table&Cadeau / le carnet d'adresses (décembre 2012).



Des événements phares

2012 a été une année riche en événements : l'ISM a ainsi piloté et accompagné de nombreuses actions, nationales et régionales, pour promouvoir le label EPV et ses entreprises.

► 24 MARS-21 AVRIL

EXPOSITION « L'ART DU GESTE, MENUISERIE EN SIÈGES »

Cinq manufactures de sièges labellisées EPV ont été mises à l'honneur à Neufchâteau en Lorraine à travers une exposition photo.

► 27-28 MARS

SALON RENDEZ-VOUS EN FRANCE

Lors de la 7^e édition de ce salon, l'Institut Supérieur des Métiers a présenté sur un stand l'activité touristique des EPV et la rubrique « Route des EPV » du site EPV.



► 30 MARS-1^{ER} AVRIL

1^{ER} SALON DES EPV ALSACIENNES

14 EPV ont participé au 1^{er} salon dédié aux EPV alsaciennes organisé la Fremaa. L'ISM a coopéré en matière d'outils de communication et a participé à l'inauguration.



► 1^{ER} JUILLET-31 AOÛT

EXPOSITION EPV À LA DISTILLERIE MANGUIN

La Distillerie Manguin a accueilli une exposition de 20 EPV de la région PACA. Manguin, l'ISM, la Directrice PACA, les Chambres consulaires régionales et l'Association nationale des EPV se sont mobilisés pour l'organisation de l'exposition inaugurée par une remise de diplômes.



► 7-11 SEPTEMBRE

EXPOSITION ET CONFÉRENCE À MAISON & OBJET

Plus de 60 Entreprises du Patrimoine Vivant ont exposé, l'ISM est intervenu à une conférence sur le design et le « fabriqué en France ».

► 8-17 SEPTEMBRE

FOIRE INTERNATIONALE DE CLERMONT COURNON

Une journée d'animation et exposition de 15 EPV sur le stand de la CMA du Puy-de-Dôme. Le prix Stars et Métiers a été remis à une EPV, Perceval.





UNIVERS : Culture et Loisirs

► 10-16 SEPTEMBRE

LES EPV SUR LE PARCOURS DE PARIS DESIGN WEEK

L'ISM a présenté une exposition d'une dizaine d'EPV dans le parcours « Now! Le Off » à la Cité de la Mode et du Design à Paris.



► 12 SEPTEMBRE

FOIRE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

Exposition, dégustations et démonstrations de 11 EPV lors de la 5^e foire organisée par la CMA d'Alsace.

► 21 SEPTEMBRE

200 ANS DE L'ENTREPRISE SCHAFFNER

L'EPV Schaffner qui a fêté ses 200 ans d'activité, a reçu officiellement son diplôme de relabellisation.

► 21 SEPTEMBRE

FÊTE DE LA GASTRONOMIE

Lors de la 5^e édition de la Biennale de la Création des Arts Décoratifs, Mme Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a célébré en avant-première la Fête de la Gastronomie autour d'un espace EPV.



► 8-11 NOVEMBRE

SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Inauguration et remise de diplômes par Mme Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, conférence sur les « EPV, des entreprises éco-responsables » et exposition de 50 EPV.



► 9-11 NOVEMBRE

SALON MIF EXPO

L'ISM a présenté un stand dédié au label et 10 entreprises exposaient. Lors de l'inauguration de ce salon, M. Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, a pu notamment rencontrer des entreprises labellisées.

► 28 NOVEMBRE

REMISE DE DIPLÔME EPV À LA MAISON ST DUPONT

Avec le soutien de l'ISM, ST Dupont a organisé une soirée pour la remise officielle de son diplôme. Elle présentait également une arme de chasse d'exception réalisée en collaboration avec une autre EPV, Verney-Carron.





Un soutien renouvelé aux EPV à l'export

En 2012, l'ISM s'est mobilisé pour assurer la reconduction de la convention export entre la DGCIS et Ubifrance, et mettre en place un programme d'actions clés pour 2013.

Le renouvellement de la convention de partenariat DGCIS/Ubifrance

L'enquête réalisée par l'ISM, auprès des EPV ayant bénéficié de la convention export 2010-2011, a confirmé l'intérêt de bénéficier d'un programme spécifique. Ainsi, la DGCIS et Ubifrance ont reconduit leur partenariat et ont signé fin août 2012 une nouvelle convention pour 2012-2013. Plusieurs réunions de pilotage ont été organisées avec la DGCIS, Ubifrance et l'ISM, afin de construire un programme d'actions 2013.



Afin d'assurer la promotion du label à l'international, ce programme comporte :

- l'organisation de six opérations dédiées aux EPV, trois à l'étranger (expositions, rencontres d'acheteurs) et trois en France (invitations d'acheteurs);
- des journées de formation sur les bases de l'export;
- un accompagnement individuel par les bureaux Ubifrance partout dans le monde, à un tarif préférentiel.

Une plaquette de présentation des avantages réservés aux EPV leur a été envoyée en novembre 2012.

Parallèlement, les EPV étaient mises en avant à l'occasion de plusieurs manifestations organisées à l'étranger par Ubifrance : French Design Forum à Londres ; Salon Denkmal à Leipzig, etc.

Un séminaire sur « La marque France : un atout à l'international ? »

Le 20 juin 2012, M. Alexis Govcayan, directeur de l'ISM, est intervenu chez Ubifrance à l'occasion de la journée de séminaire « La marque France : un atout à l'international ? ». Lors de cette conférence-débat, réunissant experts et entreprises, il a présenté le label EPV comme outil de valorisation de sa marque à l'export.





UNIVERS : *Mode et Beauté*

Un accompagnement renforcé au service des EPV

Une des missions de l'ISM en 2012 a également été d'animer le réseau des partenaires autour du label EPV, et de mobiliser les réseaux économiques et financiers.

L'animation du réseau des partenaires

Tout au long de l'année, l'ISM a présenté le label EPV à de nombreuses journées de travail organisées par les chambres consulaires (CRMA Rhône-Alpes, CCI d'Alsace, CCI International Auvergne, APCMA, CCIP, CCI France, etc.), les Directe (Champagne-Ardenne, Bretagne, etc.), ou encore des partenaires tels que les Ateliers d'Art de France, Ville et Métiers d'Art, et Atout France. L'ISM a également participé aux Commissions Métiers d'Art de la CRMA d'Île-de-France, aux comités de pilotage du programme Transmission de la CCIP, ou encore à un groupe de travail sur l'entreprise familiale à l'INSEAD. Enfin, l'ISM a présenté le label EPV lors des 4^e États Généraux de la Restauration Traditionnelle Artisanale.

La mobilisation des réseaux de financement

Après étude de leurs besoins de financements, les EPV bénéficient d'une expertise et d'un accompagnement spécifique dans le cadre des conventions de partenariat avec la SIAGI et CDC Entreprises, qui examine le projet de création d'un fonds dédié aux EPV destiné à assurer la pérennité et le développement d'entreprises ayant des projets à fort potentiel.

La mobilisation des réseaux économiques

L'ISM répond régulièrement aux sollicitations individuelles d'EPV, en s'appuyant notamment sur l'Observatoire des aides aux entreprises (www.aides-entreprises.fr). Les entreprises sont ensuite orientées vers les réseaux d'accompagnement compétents.

Le suivi et la mise en œuvre des conventions de partenariat

Avec notamment l'appui de l'**Association nationale des EPV**, l'ISM a poursuivi ses actions pour la mise en œuvre d'actions en faveur du développement des EPV et de la promotion du label. La collaboration avec l'**INPI** a également été prolongée avec la réalisation de pré-diagnostics de propriété industrielle pour les EPV. Enfin, l'ISM a mis en œuvre son partenariat avec **Atout France**. Dans ce cadre, il a participé au comité de pilotage du guide sur « La visite d'entreprise » édité par Atout France dans lequel plusieurs EPV témoignent de leur activité de tourisme économique. L'ISM a également participé au salon « Rendez-vous en France » pour présenter l'activité touristique des EPV.

DEUX NOUVELLES CONVENTIONS AU SERVICE DES EPV

- L'ISM et **Pro France** ont conclu un partenariat permettant de faciliter l'accès des entreprises labellisées au dispositif OFG (Origine France Garantie) : dispense de la redevance d'usage de la marque pour les 100 premières EPV, intégration de l'ISM au comité technique d'OFG, mise en commun d'outils de communication, etc.
- L'ISM a également signé un partenariat avec **Drouot Formation** : intervention de dirigeants ou de professionnels issus des EPV pour dispenser des cours, faire des visites d'atelier et participer au jury d'évaluation lors des examens.

ET EN 2013 ?

L'agenda s'annonce déjà chargé.

Afin de valoriser le label d'État auprès des pouvoirs publics, d'animer le réseau des EPV et de permettre les échanges entre entreprises sur leurs problématiques communes, l'ISM organisera notamment à l'automne **la 4^e rencontre nationale des EPV**, journée d'information et d'échanges entre maisons labellisées.

Les EPV seront également mises à l'honneur lors de « **Révélation** », grand salon dédié aux métiers d'art et à la création qui aura lieu du 11 au 15 septembre **au Grand Palais** (espace institutionnel de présentation du label, exposition d'entreprises labellisées, conférences, etc.).

L'ISM se mobilisera à nouveau pour valoriser les EPV des secteurs gastronomie/arts de la table à l'occasion de **la 3^e édition de la Fête de la Gastronomie** qui se tiendra cette année sur 3 jours, du 20 au 22 septembre.

Enfin, dans le cadre de la convention de partenariat liant la DGCIS et Ubifrance pour soutenir le développement international des EPV, plusieurs actions seront mises en place et coordonnées par l'ISM. Dans ce cadre, une importante **exposition EPV** est prévue chez **Harrods** à Londres tout le mois de juin. En effet, le célèbre magasin londonien souhaite mettre en avant l'excellence française.

Le label EPV

L'EXCELLENCE DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

Équipements professionnels

Gastronomie

Décoration

Arts de la table

Patrimoine bâti

Culture et Loisirs

Mode et Beauté



Secrétariat de la Commission Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant
Institut Supérieur des Métiers - 28/30, rue des peupliers - 75013 Paris
T. 01 44 16 80 40 // F. 01 44 16 80 69 // contact@patrimoine-vivant.com

www.patrimoine-vivant.com

 www.facebook.com/patrimoinevivant